



## Grandes cultures

### Bulletin d'information No 16 – 9 juillet 2013

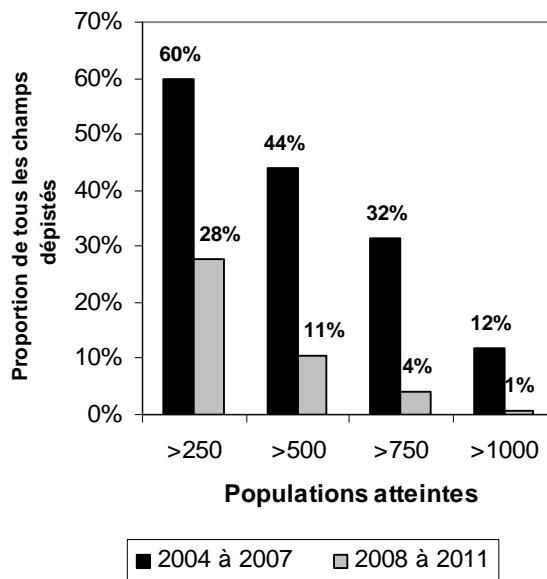
## STRATÉGIE D'INTERVENTION RECOMMANDÉE AU QUÉBEC CONTRE LE PUCERON DU SOYA

La stratégie d'intervention contre le puceron du soya s'appuie sur des données québécoises issues de projets de recherche et de développement réalisés depuis 2002 et sur les résultats du dépistage effectué par le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP).

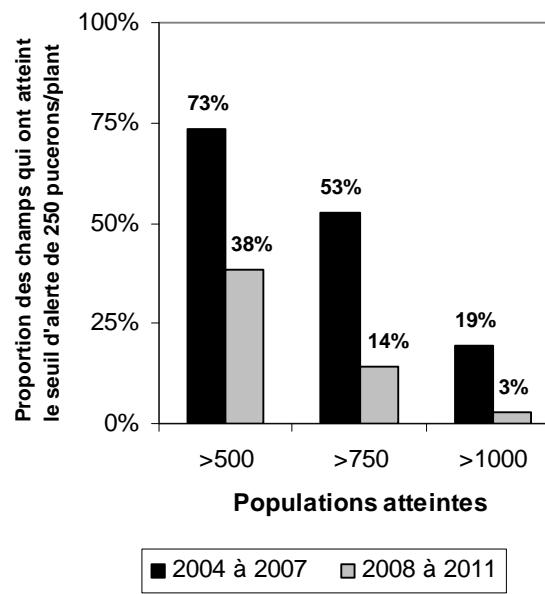
Le puceron du soya a été observé pour la première fois au Québec en 2001. Depuis, la dynamique des populations a beaucoup évolué. Les ennemis naturels du puceron du soya se sont adaptés. Pendant les premières années d'infestation, peu d'ennemis naturels étaient présents (voir annexe 1). Depuis 2006, des insectes prédateurs et des pucerons momifiés (parasitoïdes) sont observés de plus en plus fréquemment. Les champignons entomopathogènes sont également plus présents depuis 2007.

**Figure 1 : Pourcentage des populations qui ont atteint plus de 250, 750 ou 1 000 pucerons/plant durant les 4 dernières années (2008 à 2011) en comparaison aux 4 premières années (2004 à 2007) du réseau de surveillance du Québec.**

Note : pour 257 champs (2004 à 2007) et 357 champs (2008 à 2011)



A : Proportions de tous les champs dépistés



B : Proportions des champs qui ont atteint le seuil d'alerte de 250 pucerons/plant

Ces ennemis naturels sont probablement responsables des populations plus faibles qui sont observées depuis quelques années. La figure 1B montre que parmi les champs qui ont atteint des populations de 250 pucerons/plant, celles-ci ont continué d'augmenter jusqu'à 750 pucerons/plant dans seulement 14 % des cas depuis 2008, alors que cette proportion était de 53 % de 2004 à 2007. Le risque de traiter inutilement un champ dont les populations cesseront bientôt d'augmenter d'elles-mêmes est donc plus élevé depuis quelques années.

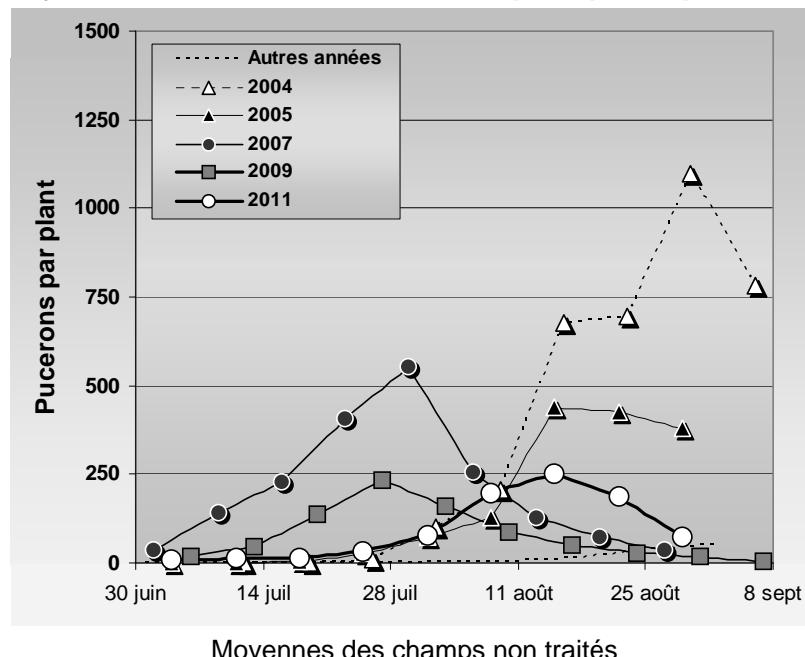
Comme illustré à la figure 2, les niveaux d'infestation varient beaucoup d'une année à l'autre et sont difficilement prévisibles. De plus, les niveaux d'infestation varient d'une région à l'autre. C'est pourquoi le dépistage des champs constitue la base de la stratégie d'intervention proposée.

## Méthode de dépistage

**Surveillez les avertissements phytosanitaires du réseau grandes cultures qui vous informeront de l'évolution des populations du puceron du soya et du moment propice pour commencer le dépistage de vos champs.** À partir de ce moment, le dépistage doit se poursuivre sur une base hebdomadaire jusqu'au stade R5 du soya (voir l'annexe 2). Toute recommandation de traitement insecticide doit reposer sur les résultats obtenus en utilisant la méthode d'échantillonnage suivante :

- Échantillonnez au hasard un minimum de **20 plants** de soya répartis dans le champ.
- Comptez tous les pucerons sur toutes les parties du plant incluant les pucerons blancs, mais excluant les exuvies (voir l'annexe 1).
- Calculez la moyenne de pucerons par plant pour chacun des champs.
- Notez le stade phénologique du soya (voir l'annexe 2).
- Notez l'abondance d'ennemis naturels : prédateurs, parasitoïdes et entomopathogènes (voir annexe 1).
- Effectuez au moins deux dépistages consécutifs dans un même champ lorsque la population s'approche du seuil d'alerte.
- Tenez compte des *Éléments importants pour la prise de décision* (voir à la page 4).

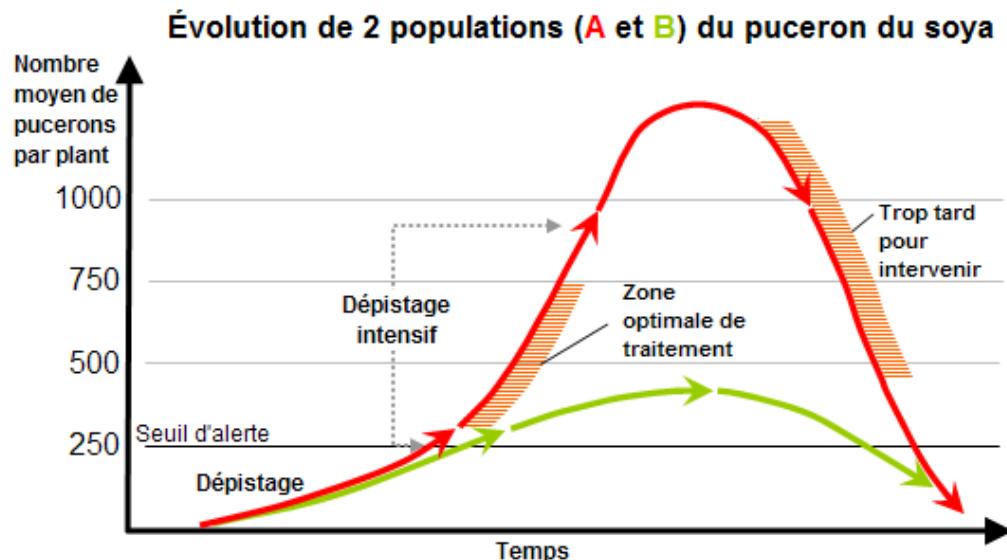
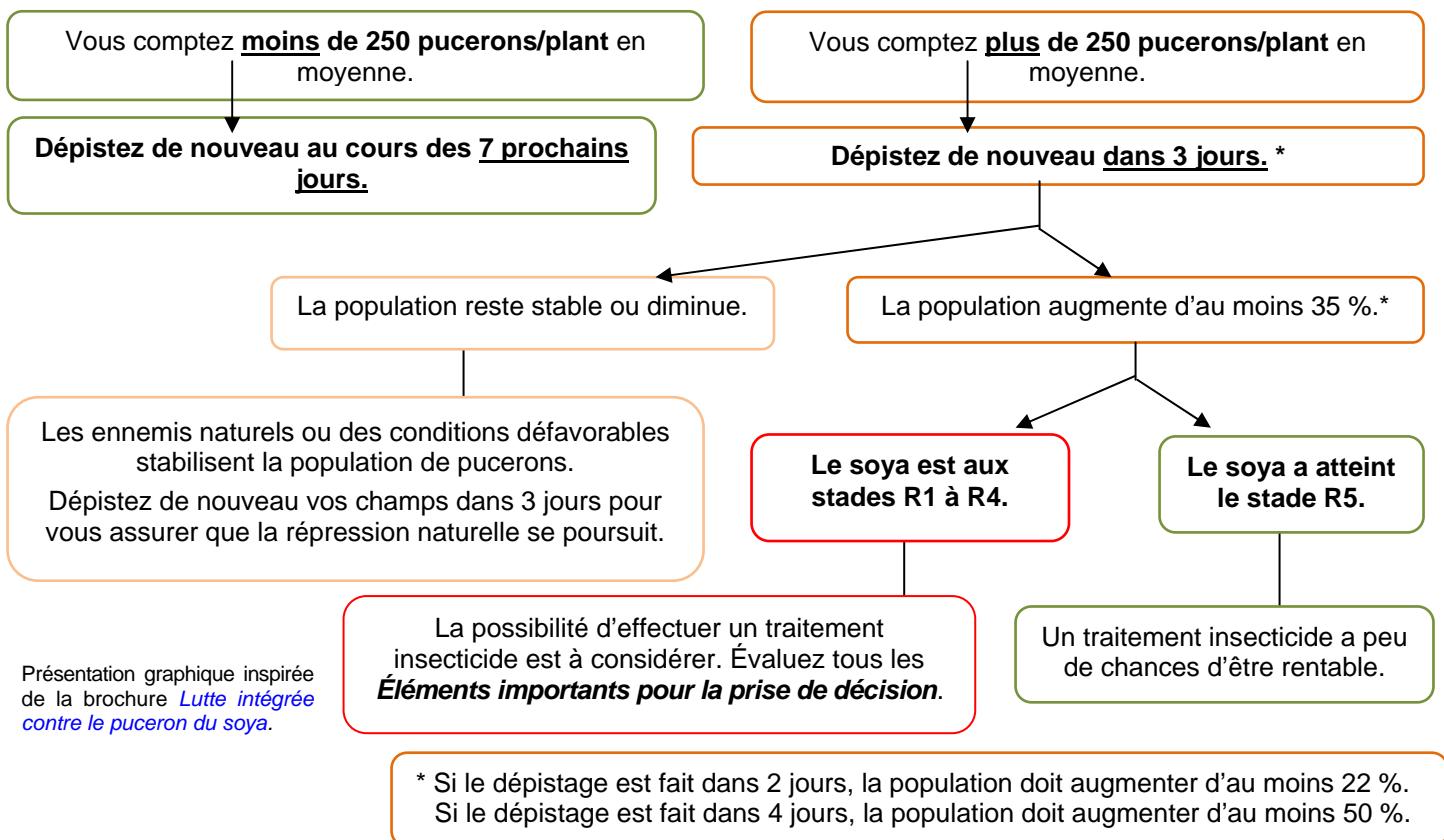
**Figure 2 : Densité de puceron du soya de 2002 à 2011 : moyennes hebdomadaires des champs dépistés par le RAP**



Moyennes des champs non traités

## Stratégie d'intervention

L'impact du puceron sur le rendement est influencé par plusieurs facteurs (voir *Éléments importants pour la prise de décision* ci-dessous). Toute recommandation doit donc tenir compte des résultats de dépistage et d'une analyse de ces facteurs. Pour aider à la prise de décision, la démarche suivante, basée sur un **seuil d'alerte de 250 pucerons/plant**, est recommandée. Ce seuil indique qu'il faut suivre de près l'évolution de la population de pucerons dans le champ afin d'intervenir, si nécessaire, au moment optimal, soit quelques jours plus tard, pour rentabiliser l'intervention. Le dépistage permettra de déterminer si la population est en croissance et de prendre une décision sur la nécessité d'un traitement insecticide.



## **Éléments importants pour la prise de décision**

Voici les principaux éléments déterminant la pertinence d'un traitement insecticide. **La décision doit être prise « au cas par cas » et « champ par champ ».**

### **Dynamique des populations du puceron du soya au Québec**

- Les populations de pucerons doublent en moyenne tous les 6 jours lorsque les densités atteignent le seuil d'alerte de 250 pucerons/plant.
- Le risque de réinfestation est plus élevé lorsque le traitement est effectué tôt en saison.
- Les pluies et les vents forts peuvent contribuer à réduire les populations du puceron du soya.
- Les périodes de température et d'humidité élevées de l'air sont propices au développement de champignons entomopathogènes chez les pucerons, ce qui entraîne des baisses de populations importantes.
- L'abondance et la diversité des ennemis naturels :
  - En Ontario, une méthode de prévision, nommée Aphid Advisor, tenant compte de l'abondance des ennemis naturels a été proposée en 2011. Cette méthode n'a pas été validée pour les conditions du Québec. Cette dernière ne tient pas compte de la présence des champignons entomopathogènes qui ont un impact important sur les populations de puceron du soya sous nos conditions depuis 2007.
  - Vous pouvez télécharger cet outil (en anglais) développé pour ceux qui possèdent un Blackberry ou un iPhone en cliquant sur lien suivant : <http://www.aphidapp.com/>.

### **Aspects agronomiques**

- Le stade phénologique du soya.
- Le niveau de stress des plants de soya.
- Le cultivar et le type de soya.

### **Risques liés à l'utilisation des pesticides**

- Les risques pour la santé des utilisateurs, des dépisteurs et des gens résidant près des champs traités.
- La suppression des ennemis naturels du puceron (prédateurs, parasitoïdes, entomopathogènes).
- Le risque d'infestation par des ravageurs secondaires (par exemple, le tétranyque à deux points) à la suite d'un traitement insecticide ayant éliminé leurs ennemis naturels.
- La toxicité envers la sauvagine, les poissons et les autres organismes aquatiques, ainsi que pour les abeilles et autres organismes non visés (autres pollinisateurs indigènes, vers de terre, etc.).
- Les risques de dérive.

### **Considérations économiques**

- Le coût du traitement.
- La valeur de la récolte (rendement et prix net de vente).
- La perte de rendement associée au passage du pulvérisateur (elle peut varier de 1 à 5 % selon la largeur de la rampe, le stade du soya et l'écartement des rangs).

### **Outil de calcul dynamique du seuil économique d'intervention**

Nous vous proposons un outil (fichier Excel) permettant d'estimer le seuil économique d'intervention contre le puceron du soya. Pour télécharger cet outil et de l'information sur son fonctionnement, veuillez cliquer sur le lien qui suit : [http://www.agreresearqc.ca/references/21/GC/Seuil\\_intervention\\_puceron.pdf](http://www.agreresearqc.ca/references/21/GC/Seuil_intervention_puceron.pdf).

## Insecticides homologués contre le puceron du soya

Afin de connaître les insecticides homologués contre le puceron du soya, vous pouvez cliquer sur les liens suivants provenant de [SAgE pesticides](#).

- [Traitements de semences homologués réalisés en usine.](#)
- [Traitements de semences homologués réalisés à la ferme.](#)
- [Insecticides homologués.](#)

Les traitements de semences sont homologués pour contrôler les pucerons au début de la saison seulement. Au Québec, comme les premiers pucerons responsables des infestations sont généralement observés dans les champs de soya au milieu de la saison (juillet), l'utilisation de semences traitées risque de s'avérer inutile pour réprimer ces ravageurs et ne préviendra pas le recours à un traitement foliaire. Il existe des formulations de ces produits additionnées de fongicides.

Concernant les insecticides homologués, si un deuxième traitement s'avère nécessaire une semaine après la première application, il est recommandé d'utiliser en alternance différentes matières actives afin de prévenir le développement de résistance du puceron du soya aux insecticides.

L'application aérienne est homologuée au Canada pour certains insecticides. Toutefois, les traitements aériens ne sont pas recommandés au Québec pour le puceron du soya, parce qu'ils semblent moins efficaces que l'application terrestre et plus risqués pour l'environnement. Pour connaître les pertes de rendement causées par le passage du pulvérisateur, vous pouvez consulter le lien suivant : [http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Perte\\_rendement\\_traitement\\_puceron.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Perte_rendement_traitement_puceron.pdf).

Quant aux savons insecticides, ils sont des produits coûteux et il faut prévoir plusieurs applications rapprochées pour contrôler efficacement une infestation.

## Mise en garde

Certains insecticides tueront la plupart des ennemis naturels du puceron du soya qui sont déjà présents dans votre champ. Ces ennemis naturels contribuent grandement à maintenir les densités de population du puceron du soya à des niveaux qui causent des pertes négligeables à modérées.

### *Quel que soit l'insecticide choisi :*

- Les matières actives des insecticides utilisés pour lutter contre le puceron du soya sont **très toxiques pour les abeilles**. Évitez de pulvériser lorsque les abeilles butinent. Les traitements réalisés entre la tombée du jour et très tôt le matin réduisent la mortalité des abeilles.

**Attention à la dérive :** lors de l'application d'insecticides, il est recommandé de porter une attention toute particulière à la dérive des pesticides. Un temps calme sans vent ainsi qu'un vent qui souffle en direction d'une zone à protéger sont propices à la dérive. Les habitations voisines et les sources d'eau potable pourraient être contaminées par les pesticides. Les cultures adjacentes, qui sont sur le point d'être récoltées et sur lesquelles ces produits ne sont pas homologués, peuvent subir des dommages qui peuvent conduire à des pertes économiques pour vous-même ou votre voisin. Il en est de même pour les cultures sans intrants chimiques et les cultures certifiées biologiques. Ces champs sont parfois identifiés à l'aide d'affiches pour prévenir ceux qui réalisent les traitements insecticides. Ces précautions pourront vous éviter bien des désagréments.

## **Comment savoir si le traitement a fonctionné et a permis de contrer la perte de rendement?**

Rien de mieux que de réaliser un test chez soi en laissant une bande exempte d'insecticide afin de pouvoir comparer cette bande avec la zone traitée.

- Déterminez la densité des populations du puceron avant le traitement et une semaine après le traitement. N'oubliez pas de noter la date du traitement, le stade phénologique et la population de pucerons par plant.
- Assurez-vous que les deux zones soient assez semblables pour que les rendements puissent être comparés. Les bords de champs et les bordures non traités à proximité des étangs et des cours d'eau ne sont pas des témoins valables de l'ensemble du champ.

### Texte rédigé par :

Julie Breault, Brigitte Duval, Geneviève Labrie, François Meloche, Claude Parent et André Rondeau

### Coordonnées du groupe de travail

#### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM) Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767 Courriel : <a href="mailto:katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca">katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca</a>	Claude Parent – Co-avertisseur Direction de la phytoprotection, MAPAQ Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181 Courriel : <a href="mailto:claude.parent@mapaq.gouv.qc.ca">claude.parent@mapaq.gouv.qc.ca</a>
--	--

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 16 – Grandes cultures – 9 juillet 2013

## Annexe 1

### Photos de pucerons du soya, des ennemis naturels et d'autres ravageurs

#### Puceron du soya

Puceron du soya ailé (1,6 mm)  
O. Lalonde, MAPAQ



Puceron du soya de couleur blanche  
O. Lalonde, MAPAQ



Puceron du soya et exuvies  
G. Labrie, CÉROM



#### Ennemis naturels du puceron du soya

Coccinelle asiatique (8 mm)  
M. Duval, MAPAQ



Larve de coccinelle asiatique  
M. Duval, MAPAQ



*Orius tristis* (2 mm)  
O. Lalonde, MAPAQ



Larve de cécidomyie (2 mm)  
L. Voynaud, UQAM



Parasitoïde (Braconidae) adulte et momie (< 15 mm)  
O. Lalonde, MAPAQ



*Aphelinidae* (momie)  
O. Lalonde, MAPAQ



Puceron infecté par un champignon  
O. Lalonde, MAPAQ



#### Autres ravageurs du soya

Altise à tête rouge  
J.-F. Landry, AAC



Chrysomèle du haricot  
N. Laplante, MAPAQ



Chrysomèle des racines  
du maïs du Nord  
B. Drouin, MAPAQ



*Halyomorpha halys*  
O. Lalonde, MAPAQ



## Annexe 2

### Stades phénologiques du soya

**soja**

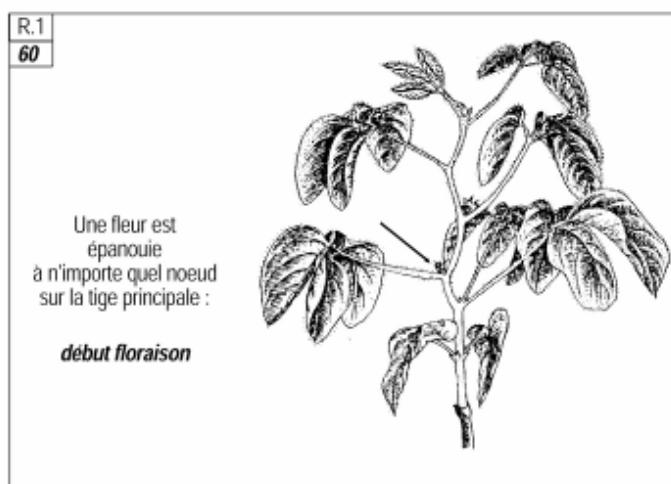
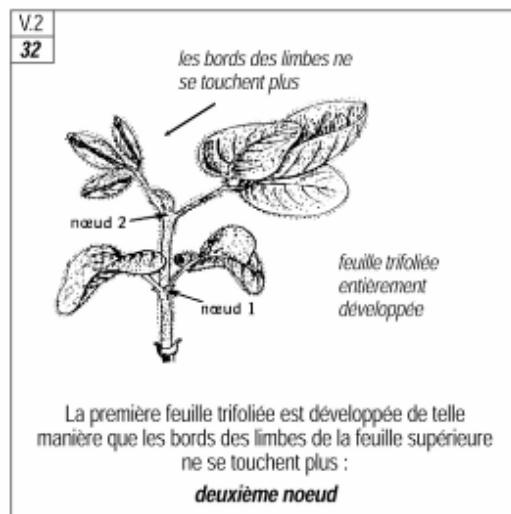
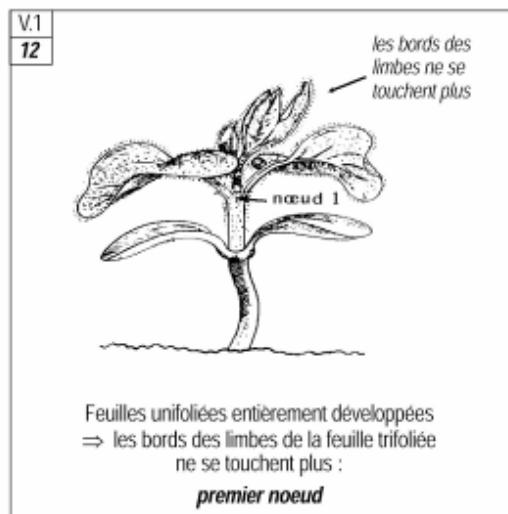
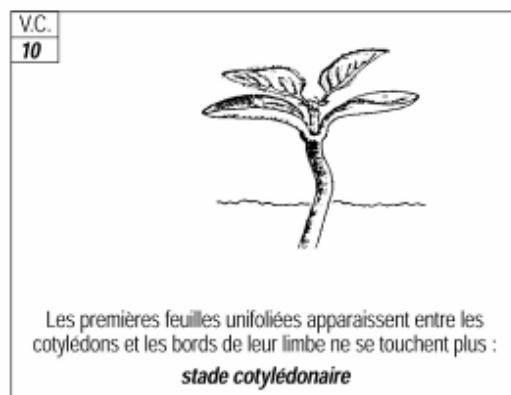
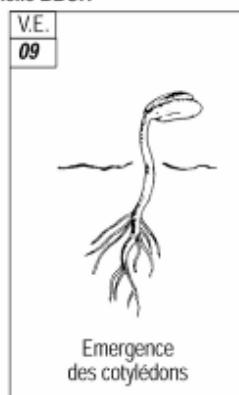
**stades repères**



**7.01**

Un stade est atteint lorsque 50 % des plantes sont à ce stade

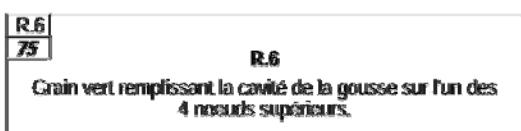
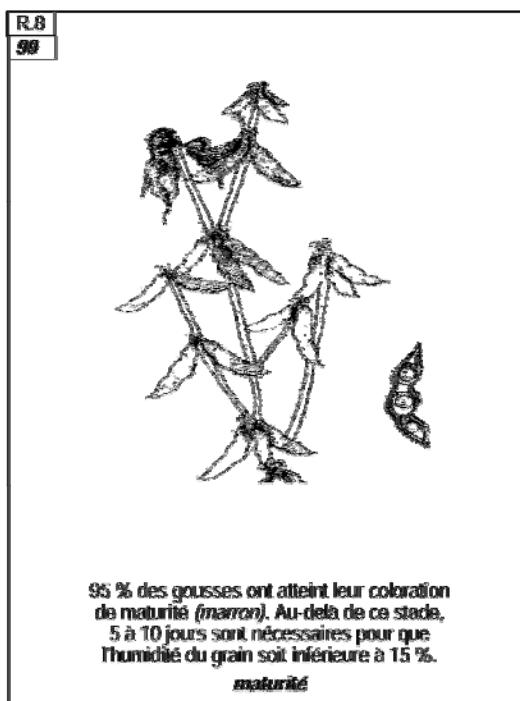
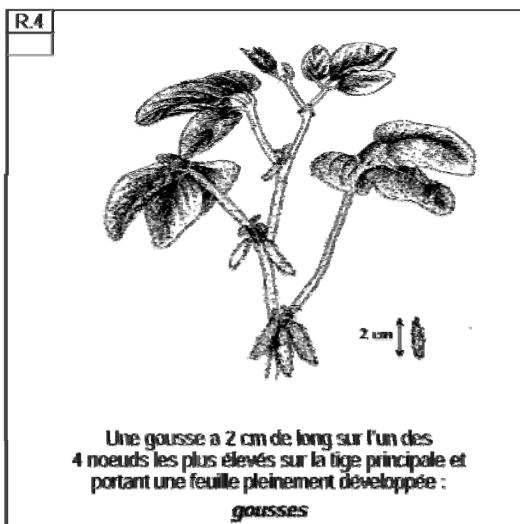
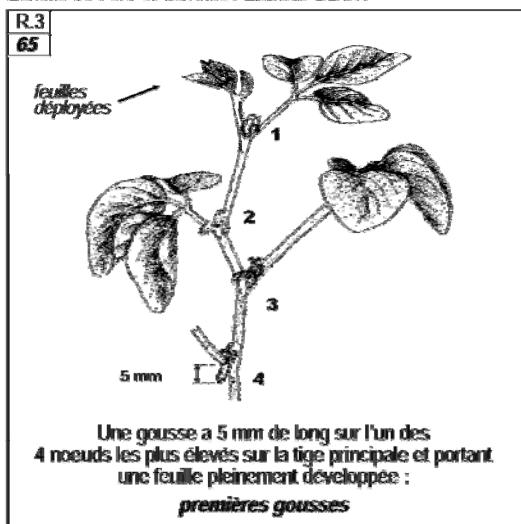
Echelle de Fehr et Cavines / Echelle BBCH





Un stade est atteint lorsque 50 % des plantes sont à ce stade

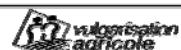
Echelle de Fehr et Cavines / Echelle BBCH



D'après dessins S. Bergon, CETIOM

1998 mars

srva



Adapté de : Agridea ([http://www.srva.ch/pages/productions\\_techniques.htm#198](http://www.srva.ch/pages/productions_techniques.htm#198))

Dessins réalisés par S. Bergon, CETIOM